



Demande de changement de lieu de residence de mon enfant

Par **grenier**, le **29/01/2008** à **10:44**

bonjour on m'a enleve la garde de ma fille en janvier 2006, ma fille a tres mal pris la chose car elle voulait rester avec moi et depuis tout ce temps les choses se passent mal, sa belle mere l'a battait elle n'ai pas nourrit correctement et n'est pas correctement vêtu car l'argent que son pere touche de la caf la concernant n'ai pas utilise pour elle mais pour ses depenses a lui, il fau pour ça voir son automobile et de plus elle a essaye de se suicider plusieurs fois. Etant alertee de tout cela par ma fille j'ai engage une procedure pour la récupérer et alerte les services sociaux mais cela n'a rien fait malgre les courriers de ma fille a l'attention du juge, elle a 15 ans aujourd'hui et ses intentions de revenir aupres de moi sont les memes mais elle a peur de son pere ainsi que de sa belle mere car de plus le lieu de son habitation est loin et ne peut se deplacer pour aller voir un avocat.il me faut donc trouver un bon avocat sur rouen car elle habite barentin et moi le loiret ,suite au jugement j'ai un droit de visite et d'hebergement toutes les vacances scolaires, je dois venir chercher ma fille et son pere doit venir la recuperer mais depuis peu il a decide de ne plus venir car selon lui ses moyens ne le lui permettent plus et m'oblige a venir la chercher mais aussi de la ramener et si je refuse, lui refuse de me laisser prendre ma fille' j'ai alerte les gendarmes de barentin mais ils refusent de se deplacer meme en ayant le jugement' je ne peux pas me permettre de faire 2 fois le deplacement car je ne vis qu'avec 550 euros par mois de rmirnrn pouvez vous nous aider et m'orienter vers un tres bon avocat ainsi que de me donner quelques conseils.